



# NOTE D'INFORMATION

n° 24.24 – Juillet 2024

## Évaluations point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac

Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux,

Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski,

Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue,

Magalie Robaut, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : Anthony Fruchart

e-ISSN 2431-7632

► En janvier 2024, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En 2024, à mi-CP, la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent est le domaine le plus maîtrisé par les élèves et la compréhension des phrases lues seul le domaine le moins maîtrisé. Les trois quarts des élèves sont correctement entrés dans la lecture. En mathématiques, les domaines les plus maîtrisés sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers ». La résolution de problèmes demeure le domaine le moins maîtrisé.

Entre 2023 et 2024, les résultats progressent pour cinq des huit domaines en français et dans quatre des six domaines comparables en mathématiques. Dans la plupart des domaines, la réussite des élèves retrouve un niveau comparable à 2021.

Entre le début et la mi-CP, les écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et du public hors éducation prioritaire se réduisent ou restent stables.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. En mathématiques, contrairement au début de CP, les garçons obtiennent de meilleurs résultats.

► Entre le 15 et le 26 janvier 2024, l'ensemble des élèves de cours préparatoire (CP) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Pour la sixième année consécutive, il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée. Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- identifier des mots rapidement, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;

- lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;

- lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;

- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;

- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;

- calculer avec des nombres entiers.

En 2024, les exercices proposés aux élèves en français et en mathématiques étaient strictement identiques à ceux de l'édition précédente. Par ailleurs, le report de la période d'évaluation en 2022 en raison de la crise sanitaire ne permet pas de comparer les résultats observés en 2024 avec ceux de 2022. Une comparaison est néanmoins possible avec les cycles antérieurs.

**En français, trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture**

À mi-CP, en 2024, les exercices de français pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les

plus élevés concernent la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (88,2 %), la manipulation des phonèmes (85,1 %), ainsi que la compréhension de phrases à l'oral (84,0 % de maîtrise) ↘ **figure 1**.

En lecture à voix haute de texte, 8,5 % des élèves sont en difficulté. C'est aussi le cas pour 5,8 % des élèves en lecture de mots. Ces élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture. À l'inverse, trois quarts des élèves de CP sont entrés dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2). Pour l'écriture de syllabes ou de mots, quatre élèves sur cinq réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, 7,3 % des élèves ne sont pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire.

Enfin, l'exercice évaluant la compréhension de phrases lues seul est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (62,8 %).

**En mathématiques, la résolution de problèmes demeure le domaine où les élèves présentent le plus de difficultés**

En mathématiques, trois exercices présentent un niveau de maîtrise supérieur à 80 % : « placer un nombre sur une ligne graduée »,

« comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » avec respectivement 83,6 %, 82,0 % et 81,2 % ↘ **figure 2**. Pour les exercices d'addition en ligne, 17,6 % des élèves ne réussissent pas à effectuer au moins cinq des dix calculs proposés (élèves à besoins). Pour les exercices de soustraction en ligne, 20,4 % ne parviennent pas, à mi-CP, à réussir quatre calculs parmi les dix proposés. Le domaine de la résolution de problèmes est celui pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé : 59,1 % des élèves y présentent une maîtrise satisfaisante.

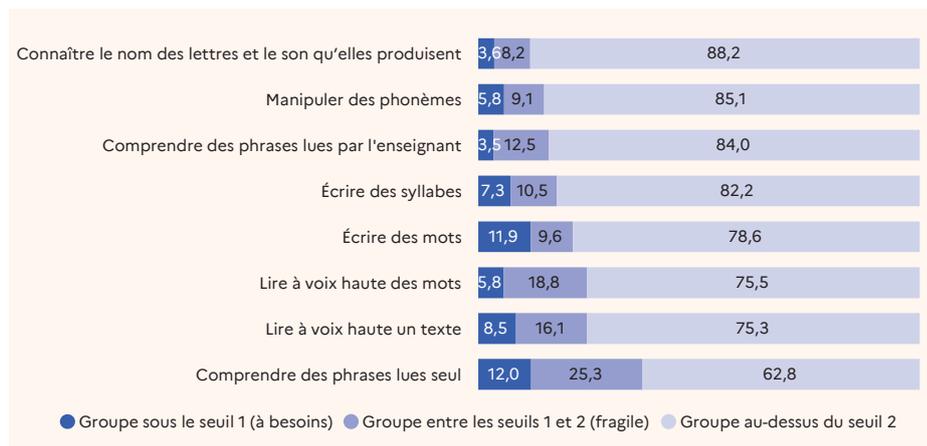
## Entre 2023 et 2024, une amélioration des performances pour la plupart des domaines évalués

Après avoir progressé dans la plupart des domaines évalués entre 2020 et 2021 et avoir retrouvé un niveau comparable à 2020 en 2023, en milieu de CP, les résultats en français augmentent légèrement entre 2023 et 2024 pour cinq des huit domaines évalués : « lire à voix haute des mots » (+ 1,9 point), « écrire des syllabes » (+ 1,6 point), « comprendre des phrases lues seul » (+ 1,4 point), « lire à voix haute un texte » (+ 1,4 point) et « écrire des mots » (+ 1,2 point). Pour les trois autres domaines « manipuler des phonèmes », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « comprendre des phrases lues par l'enseignant », les résultats sont stables entre 2023 et 2024 ↘ **figure 3**. En 2024, la réussite des élèves retrouve donc son niveau le plus élevé en français, atteint en 2021, et ceci dans tous les domaines, à l'exception de « comprendre des phrases lues seul » (- 2,5 points), « lire à voix haute un texte » (- 1,1 point) et « écrire des syllabes » (+ 1,5 point). En mathématiques, sur la période 2023-2024, l'évolution est positive dans quatre domaines sur six : « additionner », « soustraire », « résoudre des problèmes » (+ 1,6 point) et « écrire des nombres entiers » (+ 1,3 point). La réussite des élèves est stable pour « comparer des nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée » ↘ **figure 4**. Les résultats sont en progrès en 2024 par rapport à 2020, notamment en résolution de problèmes (+ 5,6 points), en soustraction (+ 4,5 points) et en addition (+ 3,3 points). Au regard de 2021, la réussite des élèves est en progrès sauf pour « écrire des nombres entiers » où elle est stable.

## Des réussites toujours hétérogènes selon les secteurs de scolarisation

Comme lors des précédentes évaluations à mi-CP en français, des différences importantes

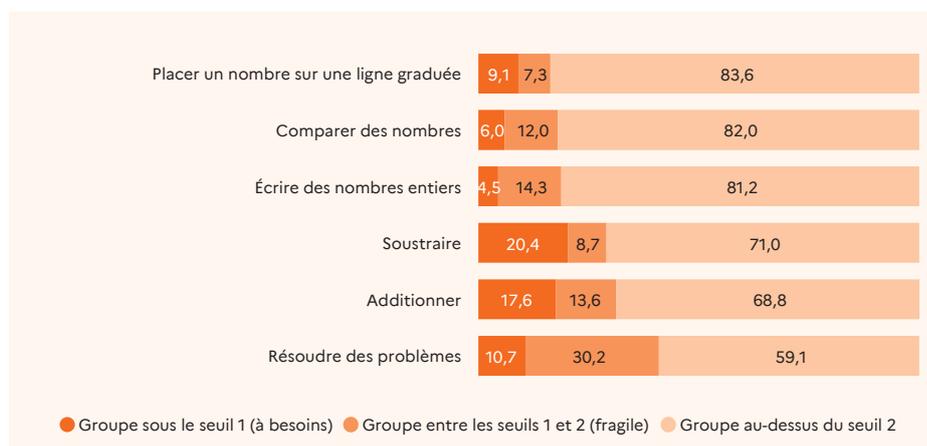
### ↘ 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français à mi-CP en janvier 2024 (en %)



**Lecture** : à mi-CP, 88,2 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ».  
**Champ** : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

### ↘ 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques à mi-CP en janvier 2024 (en %)



**Lecture** : à mi-CP, 83,6 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « placer un nombre sur une ligne graduée ».  
**Champ** : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale : pour l'exercice « comprendre des phrases lues par l'enseignant », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) entre les élèves de REP+ et ceux du public hors EP est de 22,3 points de différence, il est de 15,1 points pour l'exercice « comprendre des phrases lues seul » (voir **figure 7 en ligne**).

Pour la lecture, les écarts entre les résultats des élèves de REP+ et du public hors EP sont moins élevés (respectivement 12,4 points et 11,4 points pour la lecture à voix haute de texte et de mots). C'est également le cas pour l'écriture de mots ou de syllabes (respectivement 9,8 et 9,3 points), la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent et la manipulation des phonèmes (respectivement 6,4 et 10,2 points d'écart). En mathématiques, les écarts de performances selon le secteur de scolarisation sont également conséquents. Les écarts sont les plus importants pour les exercices de résolution de problèmes (16,2 points), de soustraction (12,9 points) et d'addition (9,4 points). Ils sont plus faibles pour le placement d'un nombre sur une ligne graduée, la comparaison des nombres et l'écriture des nombres (respectivement 8,0,

6,7 et 5,3 points de différence entre REP+ et public hors EP) (voir figure 8 en ligne).

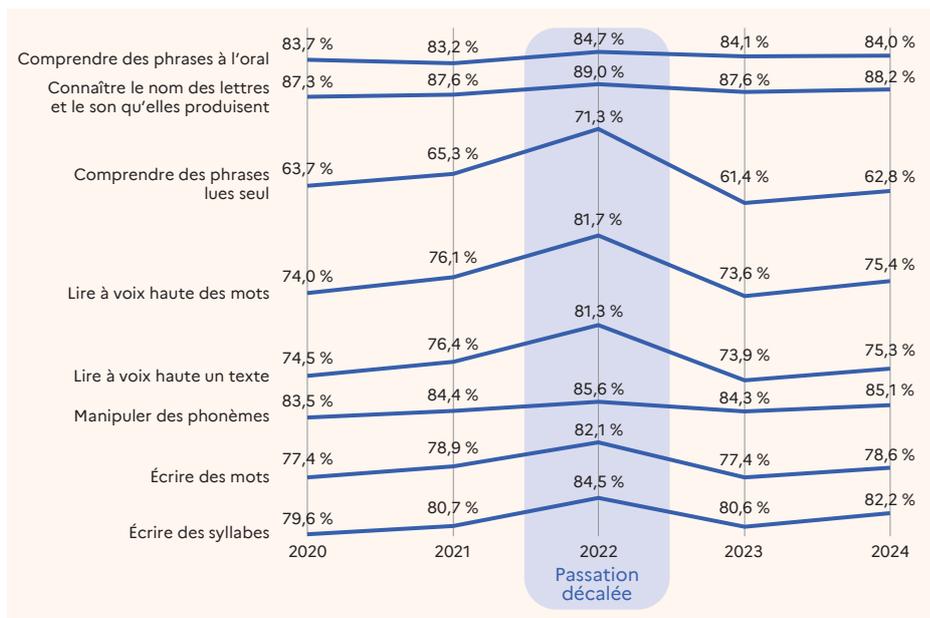
### Depuis 2020, à la mi-CP, les écarts en mathématiques se réduisent entre les secteurs de scolarisation

Les écarts de performances à mi-CP entre les élèves accueillis dans une école en EP et ceux accueillis dans une école du secteur public hors EP ont augmenté entre 2020 et 2021. Ils ont connu, entre 2021 et 2023, une réduction supérieure à 0,5 point dans sept des douze domaines comparables en français et en mathématiques, tandis qu'ils sont restés stables dans les cinq autres domaines. Entre 2023 et 2024, ces écarts restent stables dans tous les domaines, à l'exception de « soustraire » et « placer un nombre sur une ligne graduée », où ils sont réduits respectivement de 1,1 et 0,6 point

↘ figures 5 et 6.

Si les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de l'éducation prioritaire sont globalement stables entre 2023 et 2024, une analyse plus détaillée révèle qu'en français, les écarts de performances se réduisent légèrement entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP, tandis qu'ils augmentent légèrement entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+. Ainsi, dans cinq des huit domaines évalués en français, l'écart de performances entre public hors EP et REP se réduit entre 2023 et 2024, notamment dans les domaines « lire à voix haute des mots » et « écrire des mots », où cette réduction est respectivement de 0,6 et 0,5 point de pourcentage. Entre les élèves du public hors EP et ceux de REP+, les écarts de performances augmentent entre 2023 et 2024 dans cinq des huit domaines évalués, notamment en manipulation de phonèmes, où cette augmentation est de 0,6 point de pourcentage. Dans le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant », qui est par ailleurs le domaine de français dans lequel les écarts de performances sont les plus importants, l'écart se réduit de 1,0 point de pourcentage entre public hors EP et REP+. En mathématiques, dans les cinq domaines où une réduction des écarts de performances est observée entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP ou REP+, cette baisse est toujours plus importante entre secteur public hors EP et REP+ qu'entre secteur public hors EP et REP à l'exception de l'addition. Cette réduction atteint respectivement 1,5 et 0,9 point de pourcentage entre public hors EP et REP+ dans les domaines « soustraire » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». Dans le

### 3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français à mi-CP (en %)



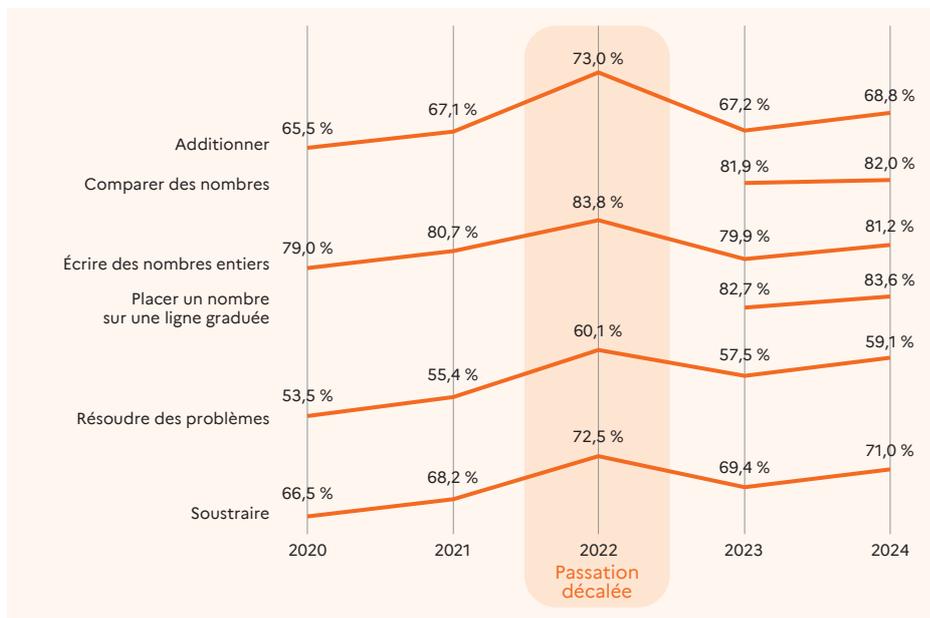
**Lecture :** à mi-CP, en 2024, 88,2 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », contre 87,6 % en 2023.

**Champ :** France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

### 4 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2024, 68,8 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « additionner », contre 67,2 % en 2023.

**Champ :** France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

domaine « écrire des nombres entiers », les écarts de performances entre 2023 et 2024 sont stables entre public hors EP et REP+, comme entre public hors EP et REP. Au total, après la forte hausse entre 2020 et 2021, les écarts de performances entre les élèves accueillis dans une école de REP+ et ceux accueillis dans une école du secteur public hors éducation prioritaire reviennent ainsi à des niveaux inférieurs à ceux observés

en 2020 dans tous les domaines évalués en mathématiques. En français, ces écarts de performances connaissent une légère hausse dans six des huit domaines évalués (+ 0,6 point en lecture à voix haute de texte, + 0,7 point en lecture à voix haute de mots et en écriture de mots et + 1,0 point en écriture de syllabes). Dans les autres domaines de français, les écarts de performances reviennent à des niveaux équivalents à ceux de 2020.

## Entre le début et la mi-CP, les écarts se réduisent entre secteurs de scolarisation

En français, pour les trois compétences évaluées à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2023, les écarts entre les résultats des élèves de l'éducation prioritaire et du public hors EP se réduisent : - 4,1 points pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et - 3,9 points pour la manipulation des phonèmes. Pour le domaine « comprendre des phrases lues par l'enseignant », l'écart est stable (voir figure 9 en ligne).

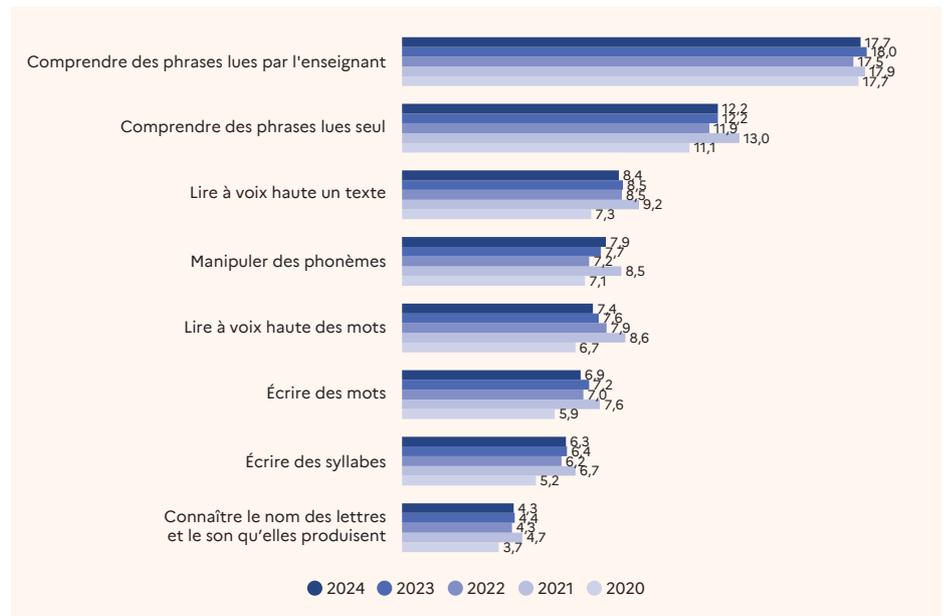
En mathématiques, pour les quatre compétences évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre les résultats des élèves de l'éducation prioritaire et du public hors EP se réduisent aussi : - 5,9 points en résolution de problèmes, - 3,7 points en positionnement de nombres sur une ligne graduée, - 3,5 points en comparaison de nombres et - 2,7 points en écriture de nombres entiers.

## Des filles plus performantes en français alors que les garçons présentent de meilleurs résultats en mathématiques

À mi-CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons. Pour les domaines « comprendre des phrases lues par l'enseignant » et « comprendre des phrases lues seul », l'écart se confirme au bénéfice des filles (respectivement + 4,4 points et + 3,4 points) (voir figure 10 en ligne). Pour les domaines relatifs à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint respectivement + 3,3 points et + 2,9 points. Les écarts sont de 2,7 points pour la manipulation des phonèmes et de + 2,0 points pour la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent. Les exercices de lecture à voix haute (de mots, de texte) sont les seuls domaines pour lesquels les garçons présentent une performance légèrement supérieure ou comparable à celle des filles (respectivement + 1,2 point et + 0,3 point).

En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Les écarts les plus importants sont en écriture de nombres (+ 4,3 points), comparaison de nombres (+ 3,5 points) et addition (+ 3,3 points). Ils sont moindres pour la résolution de problèmes, la soustraction et pour le domaine « placer un nombre sur une ligne graduée »

### 5 Écarts de performances dans les domaines comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP



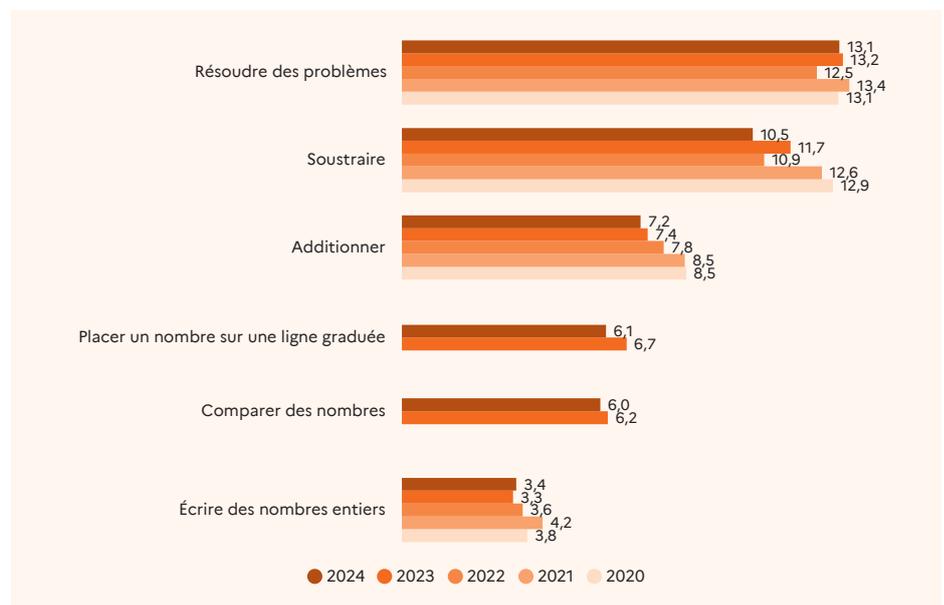
**Lecture :** dans le domaine « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », en 2023, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 4,4 points de pourcentage. En 2024, cet écart est également de 4,3 points.

**Champ :** France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

### 6 Écarts de performances dans les domaines comparables en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP



**Lecture :** dans le domaine « écrire des nombres entiers », en 2023, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 3,3 points de pourcentage. En 2024, cet écart est également de 3,4 points.

**Champ :** France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.24. DEPP

(respectivement + 2,2, + 2,0 et + 1,6 point en faveur des garçons) (voir figure 11 en ligne). Rappelons qu'en début de CP, en 2023, les filles présentaient de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines évalués à deux exceptions près : « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». ■

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.24, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://education.gouv.fr/notes-d-information)